

## 6.1 // Liste des servitudes d'utilité publique

### 6.1.1 - Servitude I4 relative à l'établissement des canalisations électriques

Ouvrages HTB (haute et très haute tension)	Dates DUP
Ligne 63 kV Allement (portique) – Le Paireux	Non connu
Poste 63 kV Le Paireux	Non connu

#### Service gestionnaire

Réseau de Transport d'Électricité (RTE)  
 Transport d'Électricité Rhône-Alpes Auvergne  
 GIMR – Pôle Appui Concertation  
 5 rue des Cuirassiers  
 TSA 30111  
 69399 LYON CEDEX 03

Le service gestionnaire demande à être consulté :

- pour toute demande de coupe et d'abattage d'arbres ou de taillis,
- pour toute demande de certificat d'urbanisme, d'autorisation de lotir et de permis de construire, situés dans une bande à moins de 100 mètres des réseaux HTB > 50 000 V, afin de vérifier la conformité des projets de construction avec ses ouvrages, en référence aux règles de l'arrêté technique interministériel du 2 avril 1991.

L'implantation de ces ouvrages est repérée sur le plan de servitudes (6.2).

### 6.1.2 - Servitudes PT3 relatives aux réseaux de télécommunications

Sur le territoire communal, la présence éventuelle de servitudes PT3 n'est pas établie en raison de la difficulté que représente le recensement du nombre d'opérateurs potentiels suite à la perte de l'exclusivité du service par le gestionnaire historique France Telecom.

### 6.1.3 - Servitude I1 relative aux canalisations de transport d'hydrocarbures liquides (pétrole brut)

#### Exploitation

Société du pipeline sud-européen (SPSE)  
 Actes instituant la servitude : décrets des 16 décembre 1960, 18 décembre 1970 et 3 février 1972.

#### Type de canalisation : 2 pipelines :

- PL1 diamètre 34" (864 mm), Fos-sur-Mer - Karlsruhe
- PL2 diamètre 40" (1016 mm), Fos-sur-Mer – Oberhoffen-sur-Moder
- + câble coaxial (LGD n°393) de télécommunications

L'implantation de ces canalisations est repérée sur le plan de servitudes (6.2).

### **6.1.4 - Servitude T1 relative aux voies ferrées**

La commune de Saint-Martin-du-Mont est traversée par la ligne ferroviaire n°883000 Mâcon – Ambérieu-en-Bugey, représentée sur le plan de servitudes (6.2).

#### **Service gestionnaire**

SNCF - DELEGATION TERRITORIALE DE L'IMMOBILIER SUD EST  
Pôle Valorisation & Transactions Immobilières  
Immeuble LE DANICA  
19 avenue G. Pompidou  
69003 Lyon  
tel : +33 (0)4 27 44 55 62 / 50 25 62

### **6.1.5 - Servitudes aéronautiques T4 - T5 de balisage et dégagement des aérodromes**

#### - Aérodrome d'Ambérieu-en-Bugey

Le plan de dégagement de l'aérodrome d'Ambérieu-en-Bugey BA 278 a été approuvé par décret en date du 24 novembre 1992.

Un extrait du plan de dégagement est repéré sur le plan de servitudes (6.2).

#### **Gestionnaire**

Unité de soutien de l'infrastructure de la défense de la Valbonne BP  
30016  
01120 DAGNEUX MONTLUEL

#### - Aérodrome de Bourg-Ceyzériat

Le plan des servitudes de l'aérodrome a été approuvé par arrêté ministériel du 30 novembre 2000.

Un extrait du plan de dégagement est repéré sur le plan de servitudes (6.2).

---